



# ***Rapport Financier Semestriel au 30/06/2009***





**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**

***Société coopérative de crédit à capital et personnel variables***

***Siège social : 45, boulevard de la Liberté***

***CS 64017 – 35 040 Rennes Cedex775 590 847 RCS RENNES***

***APE 651 D***



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2009</b>	<b>5</b>
<i><b>PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</b></i>	<b>5</b>
<i><b>RESULTATS SOCIAUX</b></i>	<b>5</b>
<i><b>RESULTATS CONSOLIDES</b></i>	<b>7</b>
<i><b>STRUCTURE FINANCIERE</b></i>	<b>8</b>
<i><b>GESTION DES RISQUES</b></i>	<b>8</b>
<i><b>DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE</b></i>	<b>17</b>
<i><b>EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES</b></i>	<b>19</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009 ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTEES PAR L'UNION EUROPEENNE</b>	<b>20</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>22</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b>	<b>49</b>



## DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Monsieur Alain DAVID, Président du Conseil d'Administration et Monsieur Yves NANQUETTE, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du Rapport financier semestriel.

### ***I. Déclaration du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général***

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale de

Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

### ***II. Les principaux évènements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2009***

**Signature d'un avenant à la convention de liquidité des actions SAS la Boétie.** Cet avenant, signé en mars 2009 fixe les conditions d'échange d'actions entre les Caisses Régionales.

**Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2009.** La participation de la Caisse Régionale s'élève ainsi à 13,5 millions d'euros. Elle est réalisée par capitalisation de l'avance en compte courant déjà réalisée.

**Crise financière – Plan Français pour assurer le financement de l'économie et restaurer la confiance.** Dans le cadre de ce plan, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a perçu 259 millions d'euros d'avances de la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française).

**Pacte des Coopérations Bretonnes.** Signé en février 2008, ce pacte s'est traduit en 2009 par l'installation de pôles d'expertises régionaux dans des domaines variés, porteurs de valeur ajoutée tels que la banque d'affaires, la gestion financière, la gestion de fortune et les activités internationales.

### ***III. Principaux risques et principales incertitudes sur les six mois restant de l'année 2009***

En dépit du ralentissement de l'économie et de ses conséquences pour les ménages et les entreprises, la Caisse Régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

Rennes, le 25 août 2009

Le Président du Conseil d'Administration

**ALAIN DAVID**

Le Directeur Général

**YVES NANQUETTE**



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2009

## PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2009.

## RESULTATS SOCIAUX

### ➤ Environnement économique et financier

Les prix à la consommation à fin juin en France enregistrent une baisse de 0,5% sur un an. Ce mouvement est lié à la baisse importante des cours du pétrole. En effet, en juin les prix des produits pétroliers affichent un repli de 17,4% sur un an quand ceux des produits manufacturiers restent stables.

La situation de l'emploi se dégrade depuis le début de l'année. Le taux de chômage en France métropolitaine a atteint 8,7%, un niveau jamais vu depuis le troisième trimestre 2006. A fin juin la progression sur un an du nombre de demandeurs d'emploi est de 18,7%.

Les effets de la crise financière sur les marchés boursiers ne se sont pas encore dissipés, le CAC 40 s'affiche au 30 juin à 3 140 pt en baisse de 2,4% par rapport au 31/12/2008 et a connu un plus bas à 2 519 pt début mars.

Les taux à court terme ont poursuivi leur baisse entamée en fin d'année 2008. L'Euribor 3 mois a atteint 1,1% au 30 juin 2009 contre 2,89% au 31/12/2008.

Les taux long ont quant à eux progressé. Le TEC 10 est ainsi passé de 3,42% au 31/12/2008 à 3,72% au 30 juin 2009.

### ➤ Activité commerciale

L'activité commerciale reste de bon niveau dans un contexte économique national beaucoup plus difficile. Celui-ci se caractérisera en 2009 par une forte baisse de l'activité Crédits avec un repli estimé à 30% de la production de crédits habitat. Ce recul s'explique par une baisse importante des ventes dans l'ancien de -20 à -25% et de -10% dans le neuf et un recul des prix de 10% dans le neuf comme dans l'ancien. Sur le marché des entreprises, si l'activité est restée relativement dynamique en 2008, elle devrait ralentir nettement en 2009.

Pour la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine, le recul des réalisations de crédits sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 est de -15,8%. Celles-ci s'élèvent à 540 millions d'euros contre 641 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Les encours de crédits progressent de +3,5% en année glissante avec de bonnes performances sur les crédits d'équipement aux professionnels, à l'agriculture, aux entreprises et aux collectivités publiques qui sont en hausse de +5,9% et une croissance moindre sur l'habitat de +1,9%

En matière d'épargne, les six premiers mois de l'année ont confirmé les tendances constatées en

2008 avec des ménages confrontés à la récession économique, à une érosion de leurs revenus et à une sensible remontée du taux de chômage qui accroissent leur épargne de précaution. Ainsi, les flux sur placements liquides sont restés élevés avec notamment une collecte record sur le livret A au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Cependant avec la baisse des rémunérations de l'épargne réglementée, des dépôts à terme et bonds de caisse et SICAV monétaires, les flux vers ces produits devraient diminuer nettement au 2<sup>ème</sup> semestre au profit de placements plus longs tels que l'assurance-vie. Les rémunérations deviennent en effet assez basses, avec des taux trois mois en net recul, 1,40% prévu en moyenne annuelle contre 4,60% en 2008. Le taux du livret A a été abaissé à 2,50% en janvier puis 1,75% en avril et enfin 1,25% à partir du 1<sup>er</sup> août.

L'encours de livrets de la Caisse Régionale a bénéficié de cette tendance en progressant de plus de 19%. La croissance de l'assurance-vie reste pour l'instant plus mesurée à +2,6%, ne profitant pas encore de la baisse de rémunération des placements liquides.



## ➤ Tableau d'activité (base sociale) :

Le produit net bancaire du 1<sup>er</sup> semestre 2009 s'élève à 130,9 millions d'euros en hausse de +3,0%. Cette hausse est notamment permise par :

La forte progression de la marge d'intermédiation à +26,1% permise notamment par la très forte baisse des taux courts et un maintien des marges crédits. L'euribor 3 mois passe en effet de 4,67% en moyenne au 1<sup>er</sup> semestre 2008 à 1,67% au 1<sup>er</sup> semestre 2009. Cette baisse est particulièrement favorable dans le cadre de la position de transformation adoptée par la Caisse Régionale. De plus, celle-ci vient impacter très rapidement le coût du refinancement des crédits alors que l'effet de cette baisse est retardé sur le rendement de l'encours de crédits à taux révisables.

De bonnes performances sur les ventes de services qui progressent de +6,4% avec notamment une hausse de +13,3% des commissions sur fonctionnement de compte qui viennent compenser le recul des commissions sur valeur mobilières affectées par un contexte de marché plus défavorable.

La marge sur portefeuille est en fort recul à -38,3% sous l'effet notamment de :

La baisse des dividendes perçus. Le dividende perçu de la SAS La Boétie, holding des Caisses Régionales de Crédit Agricole portant la participation de celles-ci dans Crédit Agricole SA est en effet en recul de -12,1 millions d'euros par rapport à 2008.

Un moindre impact de la valorisation des couvertures du portefeuille actions. Celui-ci était de

3 millions d'euros au 30/06/2008 contre 1,0 au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les charges générales d'exploitation sont stables à +0,1% avec une baisse des frais de personnel de -0,8% et une hausse modérée des autres frais administratifs. Les dotations aux amortissements sont en baisse de -12,4% en raison notamment de l'arrêt des dotations aux amortissements sur le siège actuel.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 65,6 millions d'euros en hausse de +6,7%.

Le résultat d'exploitation progresse moins vite à +6,1% en raison de la hausse du coût du risque de +9,1%. Le coût du risque crédit est en hausse sensible (+64,0%) à près de 17 millions d'euros en raison d'une hausse du taux de CDL de 2.19% fin décembre 2008 à 2.43% fin juin 2009 et d'une politique prudente de provisionnement. Celui-ci reste quasi-stable à 75,2%.

Après prise en compte du résultat sur actifs immobilisés, le résultat courant avant impôts progresse de +2,7% à 51,4 millions d'euros.

La charge fiscale s'affiche en forte progression en raison de la hausse du résultat brut d'exploitation malgré la baisse du dividende La Boétie bénéficiant du régime fiscal mère fille et de la très forte hausse des plus-values fiscalisables.

Le résultat net est en recul de -15,5% à 36,9 millions d'euros.

En K€	juin-09	juin-08	% Evolution
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>130 946</b>	<b>127 146</b>	<b>3,0%</b>
Charges générales d'exploitation	62 489	62 427	0,1%
Frais de personnel	38 869	39 182	-0,8%
Autres frais administratifs	23 620	23 245	1,6%
Dotations aux amortissements	2 830	3 231	-12,4%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>65 627</b>	<b>61 488</b>	<b>6,7%</b>
Coût du risque	- 13 274	- 12 161	9,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>52 353</b>	<b>49 327</b>	<b>6,1%</b>
Résultat net sur actifs immobilisés	- 933	740	-226,1%
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>51 420</b>	<b>50 067</b>	<b>2,7%</b>
Résultat exceptionnel		33	-100,0%
Impôt sur les bénéfices	14 561	6 666	118,4%
Dot/Rep de FRBG et provisions réglementées		178	-100,0%
<b>Résultat Net</b>	<b>36 859</b>	<b>43 612</b>	<b>-15,5%</b>



## RESULTATS CONSOLIDES

### ➤ Résultats consolidés

#### ● Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'élève à 126,8 millions d'euros en baisse de -2,6%. Il se compose:

**Des produits et charges d'intérêts et assimilés.** La marge sur intérêts s'élève à 64,8 millions d'euros en hausse de 39,8% avec un fort recul des charges d'intérêts, principalement des charges de refinancement alors que les produits d'intérêts restent stables.

**Des produits et charges sur commissions.** Les commissions nettes s'élèvent à 54,7 millions d'euros en hausse de +19,3%. Cette forte hausse est notamment due à un changement de périmètre avec le transfert des commissions sur Assurances Décès Invalidité (ADI) des prêts des produits et charges des autres activités vers la marge sur commissions. Celui-ci s'élève à 12,3 millions d'euros.

**Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.** Ceux-ci correspondent notamment aux variations de juste valeur (valeur de marché) des couvertures actions. L'impact sur le Produit Net Bancaire au 30

juin 2009 s'élève à 1,4 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

**Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.** Ils s'élèvent au 30 juin 2009 à 6,8 millions d'euros contre 24,9 millions d'euros en 2008. Cette forte baisse est due à la diminution du dividende La Boétie (-12,1 millions d'euros) et aux moins-values de cessions pour 5,6 millions d'euros contre des plus values de cessions en 2008 pour 1,2 millions d'euros.

**Les produits et charges des autres activités.** Ils comprennent notamment les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils sont en forte baisse au 30 juin 2009 en raison du transfert des commissions ADI en produits et charges sur commissions.

#### ● Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 65,6 millions d'euros en légère baisse de -0,4%. Les charges de personnel qui représentent près de 60% du total des charges d'exploitation sont en légère baisse de -0,8% en raison notamment d'une baisse de l'intéressement et de la participation des salariés

liée à la baisse du résultat social en normes françaises. Par ailleurs, elle témoigne de la volonté de maîtrise des autres charges d'exploitation de la Caisse régionale, condition indispensable à sa compétitivité commerciale.

#### ● Du résultat brut d'exploitation au résultat consolidé

**Le résultat brut d'exploitation** s'élève à 61,2 millions d'euros en baisse de 4,9%.

**Le coût du risque** s'élève à 15,8 millions d'euros, en hausse de 24,5% sur 2008.

**La charge fiscale** au 30 juin 2009 est en hausse de 11,4% à 11,6 millions d'euros.

**Le résultat net** est en recul de -18,2% à 33,9 millions d'euros.



## **STRUCTURE FINANCIERE**

### ➤ **Les fonds propres**

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 978 millions d'euros au 30 juin 2009, soit une progression de 150 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (+18,1%).

Cette progression résulte de la réappréciation des titres SAS La Boétie, dont la moins value latente est passée de -112 millions d'euros au 31 décembre

2008 à -0,279 millions d'euros au 30 juin 2009, en raison de la modification des modalités de valorisation de ces titres.

Le résultat part du Groupe au 30 juin 2009 a par ailleurs contribué pour 34 millions d'euros à la hausse des Fonds Propres.

### ➤ **Les ratios prudentiels**

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%.

Au 30 juin 2009, le ratio de solvabilité du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, établi en application de la

norme « Bâle II » et calculé sur base consolidée, avoisinera 10,6% contre un niveau de 8,98% au 31 décembre 2008.

### ➤ **Les parties liées**

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.4.

## **GESTION DES RISQUES**

### ➤ **Le risque Crédit**

#### ● **Objectifs et Politique de gestion des risques**

La politique de gestion et de suivi des risques de crédits s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine et dans le respect des réglementations en vigueur dans la distribution du crédit et au suivi des risques.

Le groupe a défini dans sa « politique crédits » ses directives générales en matière d'octroi de crédits à ses clientèles professionnelles dans le but de :

- Préserver les équilibres fondamentaux du groupe,
- Limiter le risque né de la position de banquier unique,

Cette charte définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,
- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques)

#### ● **Gestion du risque**

#### **Organisation de la fonction risque et dispositif de surveillance**

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Logistique et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ce Comité s'articulent autour de deux missions majeures:

- Le suivi et le contrôle des risques de contrepartie sur tous les marchés,
- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses





Au cours de chaque Comité sont analysés, les tableaux de bord, l'examen de dossiers particuliers, les risques filières ainsi que les dossiers les plus importants de chaque marché.

Une revue des risques d'un secteur est réalisée lors de chaque comité risques.

Des comités risques spécifiques sont également organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...) en cas de constat de dégradation.

Sous la responsabilité du Directeur des Entreprises, de la Banque Privée et des Engagements, le Comité de revue des Grands Engagements se réunit :

- Semestriellement pour le Marché des Entreprises, de la Promotion Immobilière et des Collectivités Publiques
- Trimestriellement pour le Marchés des Professionnels et de l'Agriculture.

Les objectifs de ce comité sont les suivants :

- revoir annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale

- contrôler le respect des règles de la politique crédit

Sous la responsabilité du Directeur des Entreprises, de la Banque Privée et des Engagements, sont effectuées trois fois par an les revues de portefeuilles pour le Marché des Entreprises, de la Promotion Immobilière et des Collectivités Publiques.

L'objectif de ce comité est de réaliser une revue régulière de la clientèle à risques selon des critères risques définis (sensibles, défaut, CDL) ou une revue de certains dossiers à partir d'un ciblage pré déterminé (dégradation de NOR) dans le but :

- de détecter des affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- de s'assurer du suivi des actions décidées

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 50,8 M€ d'euros au 30 juin 2009.

## Méthodologie et système de notation

Depuis fin 2007, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Dans le cadre de la nouvelle réforme dite « Bâle II », la Caisse régionale s'est dotée des systèmes de notation du Groupe Crédit Agricole :

- De l'outil LUC pour la notation « Bâle II », pour les marchés des Particuliers, des Professionnels, de l'Agriculture et des Associations. Cet outil note chaque groupe de risques selon des modèles fondés sur des données de comportement bancaire complétés de la notation comptable pour les agriculteurs et les professionnels.
- De l'outil de notation financière ANADEFI pour l'ensemble des clientèles professionnelles, les collectivités publiques et la PIM
- Des outils OCE et WORKFLOW TIERS ET GROUPES pour le marché des entreprises, des professionnels et de l'immobilier.

L'ensemble de ce dispositif permet d'estimer les probabilités de défaut et les taux de pertes prévisionnels. Un outil de back-testing a également été mis en place en vue de répondre aux exigences « Bâle II » et vérifier la fiabilité des modèles utilisés.

Le groupe a également déployé l'outil ARCADE pour le pilotage et le contrôle des risques crédit.

## Mécanismes de réduction du risque de crédits

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine se contre garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 145 millions d'euros au 30 juin 2009. Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'état ou d'organismes para publiques tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à 0% et les prêts PAS. Ces engagements reçus s'élèvent à 432 millions d'euros au 30 juin 2009.

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitat via l'organisme de caution mutuel du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 1 086 millions d'euros contre 1 018 au 31/12/2008.

(Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2009)

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux instruments dérivés de crédits.



## ➤ Les Créances douteuses et litigieuses

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 177,6 M€ à fin juin 2009 contre 158,3 millions d'euros fin 2008. Le taux des créances douteuses et litigieuses s'inscrit en hausse à 2,43% contre 2,19% en décembre 2008. Le taux de couverture par les provisions se maintient à un niveau très satisfaisant à 75,3% contre 76,3% l'année passée.

La hausse relativement mesurée du taux de CDL dans un environnement économique beaucoup difficile a été notamment permise par :

- La qualité des nouveaux outils de suivi des risques associés à leur réelle appropriation par le réseau
- Un meilleur suivi des futurs CDL
- Des alertes transmises plus régulièrement aux agences par la Prévention des Risques.

### • Exposition

#### Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2009 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

La clientèle de détail et les grandes entreprises représentent respectivement 70,2% et 20,5% de l'encours brut total.

Depuis le 31/12/2008, ces encours progressent de 0,7% pour la clientèle de détail. L'encours Grandes Entreprises reste stable.

(en milliers d'euros)	30.06.2009					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	/	/	/	/	/	0
Etablissements de crédit	187 924	/	/	/	/	187 924
Institutions non établissements de crédit	520 007	29	/	/	/	520 007
Grandes entreprises	1 553 066	39 778	22 163	13 020	9 934	1 520 969
Clientèle de détail	5 313 693	84 367	67 530	38 302	32 016	5 214 147
<b>Total *</b>	<b>7 574 690</b>	<b>124 174</b>	<b>89 693</b>	<b>51 322</b>	<b>41 950</b>	<b>7 443 047</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						<b>42 247</b>
<b>Dépréciations sur base collective</b>						<b>-53 297</b>
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>7 431 997</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 17 018 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31.12.2008					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	5 131	/	/	/	/	5 131
Etablissements de crédit	231 035	/	/	/	/	231 035
Institutions non établissements de crédit	454 410	/	/	/	/	454 410
Grandes entreprises	1 554 983	32 565	28 174	11 564	9 780	1 517 029
Clientèle de détail	5 274 184	75 574	52 413	36 804	28 701	5 193 070
<b>Total *</b>	<b>7 519 743</b>	<b>108 139</b>	<b>80 587</b>	<b>48 368</b>	<b>38 481</b>	<b>7 400 675</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						<b>40 632</b>
<b>Dépréciations sur base collective</b>						<b>-55 507</b>
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>7 385 800</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 18 152 milliers d'euros



### • **Coût du risque (Données IRFS)**

Le coût du risque s'élève à 15,8 millions d'euros au 30/06/2009 en hausse de 24,5% sur l'exercice 2008. Celui-ci se compose notamment des dotations nettes aux provisions sur prêts et créances pour 13,7 millions d'euros, d'une reprise

nette aux provisions pour risques et charges pour 1,7 million d'euros, de pertes sur prêts et créances non dépréciés pour 1,5 millions d'euros et de l'enregistrement de décotes sur crédits restructurés pour 0,8 millions d'euros.

### ➤ **Les risques de marché**

Le risque de marchés représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

### • **Objectifs et politique**

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat.

La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres. La politique générale de placements est conduite en vue d'atteindre les différents objectifs définis par le Conseil d'Administration. Les instruments financiers et montages utilisés sont systématiquement présentés au Comité Financier mensuel et validés par ce comité avant réalisation

### • **Gestion du risque**

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur trois niveaux distincts mais complémentaires

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- En local [au niveau de la Caisse régionale]. Un Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le

Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants ::

- Le Comité des Risques Groupe (CRG)
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR)
- Le Comité Normes et Méthodologies

La politique générale de placements est conduite en vue d'atteindre les différents objectifs définis par le Conseil d'Administration. Les instruments financiers et montages utilisés sont systématiquement présentés au Comité Financier mensuel et validés par ce comité avant réalisation.

### **Organisation du suivi des risques de marché**

Au niveau de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, un comité financier a été mis en place.

Le Comité Financier est composé des personnes suivantes :

- Directeur Général Adjoint.
- Directeur Ressources Humaines et Finances.
- Responsable du service Comptabilité Générale et Trésorerie.
- Responsable du service Finance et Contrôle de Gestion.
- Collaborateurs de la Gestion Financière.

Les missions du Comité Financier recouvrent 2 domaines :

- La Gestion des Excédents de Fonds Propres.
- La Gestion Actif Passif.

Le Comité Financier établit sur ces domaines les stratégies d'exécution de la politique financière globale définie par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Sur propositions de la Gestion Financière, le Comité Financier valide notamment :



- Gestion des excédents de Fonds Propres : l'orientation des placements, des acquisitions et cessions de toutes natures.
- Gestion Actif Passif : les interventions sur les marchés financiers liées à la couverture du risque de taux, la stratégie de refinancement au niveau des avances globales et des ressources monétaires (emprunts en blanc, émissions de CDN...).

Le Comité Financier autorise la réalisation des opérations par la Gestion Financière dans un cadre donné.

## Méthodologie de mesure des risques de marché

La Caisse régionale utilise la VaR (Value at Risk) et le calcul de la sensibilité par facteur de risque.

### Calcul de VaR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la CR retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

La méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique.

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- La VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution Normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs ;
- L'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle ;

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des

### Dispositif de limites de seuils d'alerte

Les limites sont revues chaque année par le Conseil d'Administration. La dernière révision a été réalisée le 25 mai 2009.

En cas de dépassement des limites fixées, l'information est remontée au Directeur Financier, ainsi qu'à la Direction Générale, qui en fait la communication au Conseil d'Administration.

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale permet une séparation effective entre le Front-office et le Back-office. Chaque fin de mois, une valorisation des positions est effectuée indépendamment par le Front-office et le Back-office et donne lieu à un rapprochement des résultats. Un reporting est réalisé auprès du Comité Financier, dont le compte rendu est transmis à la Direction Générale et au Responsable du Contrôle Permanent.

cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est l'e-VaRisk, outil développé par la recherche de CAAM et mis à la disposition des Caisses Régionales. La VaR du portefeuille de la Caisse régionale s'élève à 5,4 M€ au 30 juin 2009, soit 9,2% du résultat annuel.

### Stress scénarii :

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

Les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé ;

Les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes ;

Les scénarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe (Actions : -20% ; Taux : +200 bps ; Alternatif : -10%, Monétaire dynamique : -2,5%) qui aboutirait sur la base du 30 juin 2009, à une variation totale de valorisation du portefeuille de -14,4 M€, nécessitant 6,3 M€ de dotations aux provisions.

La limite globale pour l'ensemble des placements de l'excédent de Fonds Propres, validée par le Conseil d'Administration est une perte maximale sur l'exercice égale à 2,5 % de l'excédent de Fonds Propres. Ce dispositif est complété par des seuils d'alerte par catégorie d'actifs fondés également sur l'évolution constatée sur l'exercice :



	Référence	Seuil d'alerte au Comité Financier	Seuil d'alerte au Conseil d'Administration
<b>Actions</b>	Cac 40	-10%	-20%
<b>Obligations</b>	Tec 10	+100 bp	+150 bp
<b>Monétaire dynamique</b>	Encours	-1%	-2%
<b>Alternatif</b>	Encours	-4%	-8%
<b>Fonds diversifiés</b>	Encours	-4%	-8%

### ➤ Les Risques particuliers induits par la crise financière

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine n'est pas exposé aux crédits immobiliers à risques, « subprimes » car elle n'a pas investi sur les actifs suivants :

- CDO (Collateralized Debt Obligation) ni aux assureurs de type « monoline » et autres,
- CMBS (Commercial Mortgage-Backed Securities),
- Aux RMBS, prêts dérivés,
- Opérations avec les véhicules ad hoc,
- Aux opérations de dette à effet de levier ou LBO

### ➤ Gestion du Bilan

#### • Le risque de taux d'intérêt global :

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

#### Objectifs, méthodologie et politique

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée trimestriellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le groupe Crédit Agricole.

#### Gestion du risque

L'exposition de la Caisse régionale au risque de taux dans les limites fixées est ensuite gérée :

- au travers des stratégies de refinancement par avances globales, avec maintien d'une politique prudente.

#### Exposition

L'impasse taux fixe au 30/06/2009 atteint 355 M€ sur l'année 1, elle respecte bien la limite à 400 M€.

- au travers des stratégies de refinancement des déficits.

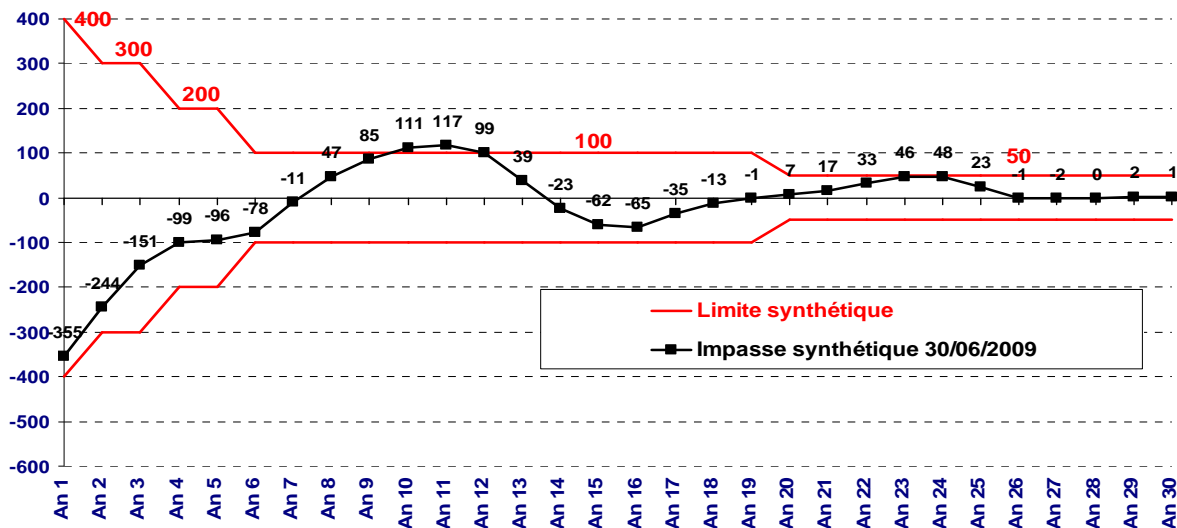
Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées. La composition et les attributions du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

De nouvelles limites ont été validées par le conseil d'administration en juin 2009, à la suite de la mise en place d'un nouvel outil groupe : Cristaux 2. Les limites d'exposition sont les suivantes (en M€) :

Année	Années	Années	Années	Années
1	2 à 3	4 à 5	6 à 20	21 à 30
400	300	200	100	50



### Gaps de taux en M€ au 30 juin 2009



#### • Les risques de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Le Groupe en tant qu'établissement de crédit respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le Règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- l'Instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- l'Instruction de la Commission bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Ce risque est mesuré par le coefficient de liquidité qui mesure la capacité d'un établissement de crédit à faire face, pendant un certain délai, à une brusque interruption de tout ou partie de ses ressources. Ce

#### • Politique de couverture

La couverture des impasses de taux est réalisée dans les limites fixées ci-dessus par des opérations bilatérales (avances globales, CDN interbancaires, emprunts en blanc) et par des opérations de hors-bilan (Swap).

ratio, qui est égal au rapport entre les liquidités et les exigibilités, doit être minimum de 100 %. Le coefficient de liquidité est calculé mensuellement.

Au 30 juin 2009, le coefficient de liquidité de la Caisse régionale s'élève à 169 %. Il s'établissait à 164% au 30 juin 2008 et a évolué à un niveau supérieur au minimum réglementaire, sur l'ensemble de l'année.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables. La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes :

Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des prêts MLT accordés).

Crédit Agricole S.A., en tant qu'organe central, assure la liquidité de l'ensemble des entités du Groupe.





## ➤ Les risques opérationnels

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale. Le GIE Atlantica et les autres filiales sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance. Le déploiement d'un dispositif au sein des autres filiales entrant dans le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux

D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.

De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.

De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

Intégration dans la politique de risques ;

Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;

Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe. L'ensemble de ces données et l'évolution régulière du dispositif sont présentés trimestriellement en Comité de Direction pour analyse et actions correctives éventuelles.

*La cartographie des risques opérationnels a été actualisée en Mars 2009 sur un nombre limité de processus, compte tenu de la refonte de l'applicatif support. Une révision plus conséquente sera opérée, sur le nouvel applicatif, lors des troisième et quatrième trimestres 2009 et des plans d'actions de diminution ou de suppression des risques seront menées par la suite.*

*Une évaluation des scénarii majeurs est actuellement en cours.*



## ➤ Les risques juridiques

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, un important dossier contentieux en liquidation judiciaire, d'un montant de 5,2 millions d'euros, provisionné à 100 %, a fait l'objet d'une action en responsabilité. La Cour d'Appel de Rennes rendra son arrêt en septembre 2009. Par ailleurs les créances de la Caisse Régionale ont été validées à hauteur de 4,7 millions d'euros.

## ➤ Les risques de non-conformité

L'organisation de la gestion des risques de non-conformité s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du contrôle de la conformité de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Responsable du contrôle de la conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne.

L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.

Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant 4 types de risques : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.

Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.

Dans un premier temps, le Management du Risque Opérationnel coordonne la cotation des risques opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.

Un second dossier pour 1,5 millions d'euros, provisionné à 100 %, a fait l'objet d'une action en responsabilité pour défaut de conseil et de mise en garde. L'audience de plaidoirie n'est pas fixée à ce jour.

Dans une deuxième étape, le Responsable du contrôle de la conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.

Pour apprécier les principaux risques de manière cohérente, le Groupe a sélectionné les risques de non-conformité prioritaires relatifs aux réglementations suivantes :

- règlement général AMF et code Monétaire et financier
- loi informatique et libertés (CNIL)
- sécurité financière
- réglementation Bank Holding Company Act
- offre à prix ouverts
- loi MURCEF
- code des assurances

Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).

Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.





## **DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE**

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil d'administration pour 2008 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2009.

### ➤ **Le contrôle permanent**

#### ● **Dispositif de contrôle permanent**

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1er degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration d'un nouvel outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de

Le rapport annuel sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2008 a été présenté au conseil d'administration du 27 février 2009 et a été transmis aux commissaires aux comptes.

permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009.

Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du contrôle permanent. Un responsable du contrôle de la conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

#### ● **Des dispositifs de contrôles particuliers**

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.

- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ».

- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lequel une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.

- la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement (la mise à jour de la liste des initiés permanents est régulièrement effectuée), à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....



- La Directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la Directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres : blocage de l'ouverture si le questionnaire de connaissance et expérience n'est pas renseigné. Enfin, une formation Conformité en e-learning a été dispensée à l'ensemble des conseillers commerciaux : elle met notamment l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client.

- L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

- Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive

européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM.

- Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.

- Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le Responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.

- La Caisse régionale a une structure dédiée au contrôle des risques opérationnels. Chaque

Unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

### ● Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2008.

La seule modification d'organisation concerne la création d'un comité d'audit et des comptes en application du nouveau règlement 97-02, le premier comité ayant eu lieu le 21 juillet 2009.

### ➤ Le contrôle périodique

Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3<sup>ème</sup> degré), en application du règlement 97-02 modifié, et indépendant des unités opérationnelles, intervient dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.

L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL) suite à la demande de la Commission bancaire. De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditable de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie

des outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de missions transverses).

Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. ou tout audit externe (autorités de tutelle, cabinets externes) font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité. Les présentations en sont faites au Conseil d'administration.

Dans ce cadre, l'Inspection Groupe a mené en 2008 un audit sur la bonne application des normes IFRS dans la Caisse régionale.

Les résultats des autres audits et contrôles externes qui ont pu être menés en 2008 (Commission bancaire, DGCCRF,...) ont fait également l'objet d'information du Conseil d'administration.

Le premier semestre 2009 a vu notamment la participation du Contrôle Périodique de la Caisse Régionale à la mission nationale déléguée par IGL sur les risques de contrepartie. 8 agences principales et leurs agences rattachées ont fait l'objet d'audits, ainsi que 3 pôles professionnels et 2 unités du siège pendant cette période.



## **EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES**

### ➤ **Evènements récents**

#### ● **Nouveau siège et Restaurant Inter Entreprise**

La construction du nouveau siège de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine se poursuit dans le respect des budgets et des délais initiaux.

Le projet du futur site du Crédit Agricole comprend également la construction d'un restaurant inter-

entreprises (RIE), le Carrousel, d'une capacité de 700 couverts par service. Le bâtiment abritera également un auditorium et plusieurs salles de réunion. Les travaux de terrassement de ce bâtiment ont débuté au mois de juin 2009.

#### ● **Coopérations Bretonnes**

Visant à renforcer l'efficacité des quatre banques départementales et à faire bénéficier aux clients de la meilleure expertise au meilleur prix, les coopérations entre les Caisses régionales bretonnes sont désormais dans leur phase opérationnelle avec le déploiement réussi de 5 pôles d'expertise :

Gestion Financière, Gestion de Fortune, International, Recherche & Développement Marketing et Entreprises. C'est dans ce cadre que CA Bretagne Banque d'Affaires, né d'un partenariat avec Calyon, a été lancé à Rennes le 30 avril dernier.

#### ● **Mutualisme**

Dans la lignée du congrès de Nice le Crédit Agricole breton affirme son statut de Banque Mutualiste et sa volonté de développer le sociétariat. Dans cette optique il s'est doté d'une nouvelle carte sociétaire bretonne qui permet de :

directe au soutien de projets bretons (versement de 2 cts sur un fonds solidaire à chaque opération),

**Faciliter** l'acte d'adhésion aux valeurs mutualistes et au statut de sociétaire par une contribution

**Matérialiser** le statut de sociétaire par un support valorisant,

#### ● **Services à la personne**

Au mois de mai 2009 le Crédit Agricole a également lancé ses services à la personne.

Cette offre permet de bénéficier de 20 services proposés sur la plateforme Viavita (filiale de Pacifica) sur laquelle des prestataires sont référencés sur la base d'une charte qualité.

**Proposer des avantages** réservés aux sociétaires.

Elle s'inscrit directement dans les valeurs du Crédit Agricole de proximité et de solidarité en aidant les personnes actives à organiser leur quotidien et permettant d'améliorer le bien-être des personnes âgées.

### ➤ **Perspectives pour le second semestre**

La Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine dispose de nombreux atouts pour aborder en confiance la fin d'année 2009 :

- une solidité financière confirmée avec un ratio de solvabilité Bâle 2 qui avoisinera les 10,6% au 30 juin, pour un minimum requis de 8%,

- une maîtrise de ses charges et de ses risques,

- la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des coopérations renforcées entre Caisses régionales bretonnes.

Elle entend ainsi poursuivre son développement au service de ses clients et accompagner le redémarrage économique de sa région.

# COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUN 2009 établis conformément aux normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

## CADRE GENERAL

### *Présentation juridique de l'entité*

La Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse Régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 45, boulevard de la Liberté CS 64017 – 35040 Rennes Cedex France. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse Régionale, 46 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses Locales.

De part la loi bancaire, la Caisse Régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse Régionale fait partie, avec 14 autres Caisses Régionales, des entités ayant émis des

Certificats Coopératifs d'Investissements, qui lui permettent d'être cotés sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Pour sa part Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats Coopératifs d'Associés et des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par la Caisse Régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses Régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse Régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses Régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse Régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

### *Format de présentation des états financiers*

Le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine et des 46 Caisses Locales entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les

formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009.

## Faits caractéristiques

- **Signature d'un avenant à la convention de liquidité des actions SAS Rue La Boétie**

En mars 2009, un avenant à la convention de liquidité, fixant les conditions d'échange d'actions entre les Caisses Régionales, a été signé entre la SAS Miromesnil, la SAS Segur et les Caisses Régionales.

Cet aménagement modifie les conditions de calcul de la valeur des titres SAS Rue La Boétie, en intégrant une valeur plancher égale au prix de revient des actions Crédit Agricole S.A. chez la SAS Rue La Boétie.

Cette nouvelle valorisation servira pour toutes les transactions intervenant dans le cadre de la convention et deviendra la valeur de référence des futures augmentations de capital de la SAS Rue La Boétie.

- **Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS Rue La Boétie en juillet 2009**

Dans le cadre du développement du Groupe, la Caisse Régionale a participé, au cours du 1er semestre 2009, à l'augmentation de son compte courant dans les comptes de la SAS Rue la Boétie pour un montant de +11,9 millions d'euros. Simultanément à cette décision, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a décidé de participer à l'augmentation de capital de la SAS Rue la Boétie qui interviendra au cours du mois de Juillet 2009, à hauteur de 13,5 millions d'euros. Cette augmentation de capital sera réalisée par la capitalisation de l'avance en compte courant consentie par la Caisse régionale à la SAS Rue la Boétie.

- **Crise financière – Plan Français pour assurer le financement de l'économie et restaurer la confiance**

Dans le cadre du plan de relance de l'activité bancaire et de la création de la SFEF (Société de Financement de l'Économie Française), l'État permet aux banques d'accéder à une enveloppe de

financement d'un montant maximal de 320 milliards d'euros, bénéficiant de la garantie de l'État et pour des durées pouvant aller jusqu'à 5 ans. Au 30 juin 2009, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a perçu 259 millions d'euros au titre d'avances SFEF et 23 millions d'euros au titre d'avances Covered Bonds. Ces avances ont une durée allant de 24 à 84 mois.

En contrepartie, pour garantir ces avances, la Caisse Régionale a apporté en garantie à Crédit Agricole S.A. une partie de ces créances. Le montant des créances apportées en garantie s'élève à 463 millions d'euros au 30 juin 2009 dont 366 millions d'euros au titre de la SFEF et 97 millions au titre des Covered Bonds.

### **Pacte des Coopérations Bretonnes**

Le vendredi 22 février 2008 a eu lieu, à Brest, la signature officielle du pacte des coopérations des Caisses Régionales Bretonnes du Crédit Agricole (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine et Morbihan). Cette signature formalise la volonté et les principes d'une stratégie ambitieuse et innovante, unique dans le Groupe Crédit Agricole. L'année 2009 s'est traduite par l'installation de pôles d'expertise régionaux. Il s'agit notamment :

- Pôle Entreprises : sous la responsabilité de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine,
- Pôle Gestion Financière : sous la responsabilité de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor,
- Pôle Gestion de Fortune : sous la responsabilité de la Caisse Régionale du Morbihan,
- Pôle Marketing et R&D : sous la responsabilité de la Caisse Régionale du Morbihan
- Les activités internationales : sous la responsabilité de la Caisse Régionale du Finistère,
- Les flux – service partagé : sous la responsabilité de la Caisse Régionale du Finistère,
- La formation : sous la responsabilité de la Caisse Régionale du Morbihan.

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	3.1	175 829	359 563	176 071
Intérêts et charges assimilées	3.1	-111 050	-269 081	-129 743
Commissions (produits)	3.2	70 479	111 974	53 727
Commissions (charges)	3.2	-15 813	-18 260	-7 890
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 363	4 877	2 104
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	6 757	24 517	24 983
Produits des autres activités	3.5	509	27 286	11 893
Charges des autres activités	3.5	-1 283	-2 194	-931
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>126 791</b>	<b>238 682</b>	<b>130 214</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-62 851	-121 825	-62 716
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-2 722	-6 328	-3 141
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>61 218</b>	<b>110 529</b>	<b>64 357</b>
Coût du risque	3.8	-15 771	-26 649	-12 669
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>45 447</b>	<b>83 880</b>	<b>51 688</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		/	/	/
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	/	210	124
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3	/	/	/
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>45 447</b>	<b>84 090</b>	<b>51 812</b>
Impôts sur les bénéfices	3.10	-11 561	-20 706	-10 374
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>33 886</b>	<b>63 384</b>	<b>41 438</b>
Intérêts minoritaires				
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>33 886</b>	<b>63 384</b>	<b>41 438</b>

## **Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente (1)		120 788	- 322 004	- 186 103
Instruments dérivés de couverture		/	170	170
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence</b>		<b>120 788</b>	<b>- 321 834</b>	<b>- 185 933</b>
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		/	/	/
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe</b>	<b>3.11</b>	<b>120 788</b>	<b>- 321 834</b>	<b>- 185 933</b>
<hr/>				
Résultat net part du groupe		33 886	63 384	41 438
<hr/>				
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe</b>		<b>154 674</b>	<b>- 258 450</b>	<b>- 144 495</b>
<hr/>				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		/	/	/
<hr/>				
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>154 674</b>	<b>- 258 450</b>	<b>- 144 495</b>

Les montants sont présentés net d'impôts.

(1) Les Caisses Régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les Caisses Régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A. Elles ont été modifiées par décision unanime des Caisses Régionales et de Crédit Agricole S.A. le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Ille et Vilaine s'est trouvée augmentée de 112 millions d'euros entre le 01/01/2009 et le 30/06/2009. L'écart net d'impôt entre la valeur au 30/06/2009 et celle qui aurait été obtenue selon les anciennes modalités représente 73 millions.

## Bilan Actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2009	31/12/2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES		32 734	30 098
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	1 273	3 336
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		3 710	2 101
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2 - 5.4	673 823	575 596
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3 - 5.4	195 202	236 914
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4	7 236 795	7 148 886
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		10 738	7 036
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE		/	/
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		22 457	36 059
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		160 601	165 653
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		/	/
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		/	/
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.7	3 513	2 542
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.8	69 123	66 769
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.8	3 614	3 664
ECARTS D'ACQUISITION	2.3	/	/
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>8 413 583</b>	<b>8 278 654</b>

(1) au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 12 771 K€ et actifs d'impôts différés pour 23 288 K€



## Bilan Passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2009	31/12/2008
BANQUES CENTRALES			
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	/	55
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		16 138	11 160
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5	5 711 588	5 295 209
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5	1 117 426	1 354 506
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6	375 959	563 346
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		2 517	1 835
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		6 353	/
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		140 953	159 028
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		/	/
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		/	/
PROVISIONS	5.9	44 193	45 136
DETTES SUBORDONNEES	5.6	20 438	20 007
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>7 435 565</b>	<b>7 450 282</b>
CAPITAUX PROPRES	5.10	978 018	828 372
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		978 018	828 372
CAPITAL ET RESERVES LIEES		210 494	204 761
RESERVES CONSOLIDEES		705 983	653 360
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		27 655	-93 133
RESULTAT DE L'EXERCICE		33 886	63 384
INTERETS MINORITAIRES		/	/
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>978 018</b>	<b>828 372</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>8 413 583</b>	<b>8 278 654</b>

(1) au 30/06/2009, les 6 353 K€ correspondent à un passif d'impôt courant.  
au 31/12/2008, il n'y avait pas de passif d'impôt courant mais seulement un actif.

## Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1)	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission	Elimination des titres auto-détenus						
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	116 587	89 372	-753	600 414	228 701	62 997	1 097 318	0	1 097 318
Incidence des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur									
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2008</b>	116 587	89 372	-753	600 414	228 701	62 997	1 097 318	0	1 097 318
Augmentation de capital	830						830		830
Variation des titres auto détenus			-32				-32		-32
Distributions versées en 2008				-11 288			-11 288		-11 288
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux stock options							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	830	0	-32	-11 288	0	0	-10 490	0	-10 490
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					-185 933		-185 933		-185 933
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2008						41 438	41 438		41 438
Affectation du résultat 2007				62 997		-62 997	0		0
Autres variations				1 208			1 208		1 208
<b>Capitaux propres au 30 juin 2008</b>	117 417	89 372	-785	653 331	42 768	41 438	943 541	0	943 541
Augmentation de capital	-1 430						-1 430		-1 430
Variation des titres auto détenus			187			0	187		187
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux stock options							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-1 430	0	187		0	0	-1 243	0	-1 243
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0		-135 901	0	-135 901	0	-135 901
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat du 2ème semestre 2008						21 946	21 946		21 946
Autres variations				29			29		29
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	115 987	89 372	-598	653 360	-93 133	63 384	828 372	0	828 372
Augmentation de capital	5 733						5 733		5 733
Variation des titres auto détenus							0		0
Distributions versées en 2009				-10 769			-10 769		-10 769
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux stock options							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	5 733	0	0	-10 769	0	0	-5 036	0	-5 036
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0		120 788	0	120 788	0	120 788
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat au 30/06/2009						33 886	33 886		33 886
Affectation du résultat 2008				63 384		-63 384	0		0
Autres variations				8			8		8
<b>Capitaux propres au 30 juin 2009</b>	121 720	89 372	-598	705 983	27 655	33 886	978 018	0	978 018

(1) dont 112 millions nets d'impôts liés à la modification des modalités de valorisation de la SAS Rue la Boétie telle que décrite sous le tableau "Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres".

Au 31 décembre 2008, la mention "Distributions versées en 2008" était indiquée en colonne Résultat net part du groupe.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 978 millions d'euros. Ils augmentent de 150 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 18 %) sous l'effet principal de l'augmentation de la valeur de marché du portefeuille titre de la Caisse Régionale (+ 120 millions d'euros). Cette variation est expliquée par la réappréciation des titres SAS Rue La Boétie, dont la moins-value latente est passée de - 112 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 0,279 millions d'euros au 30 juin 2009.

L'autre facteur expliquant cette hausse des capitaux propres est le résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2009, qui s'élève à 34 millions d'euros.

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30.06.2009	30.06.2008	31.12.2008
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>45 447</b>	<b>51 812</b>	<b>84 090</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 831	3 230	6 507
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	/	/	/
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	14 194	12 752	21 842
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	/	/	/
Résultat net des activités d'investissement		-532	-618
Résultat net des activités de financement	431	434	869
Autres mouvements	-3 678	3 842	-3 492
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>13 778</b>	<b>19 726</b>	<b>25 108</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	<b>369 492</b>	<b>-116 417</b>	<b>-32 669</b>
Flux liés aux opérations avec la clientèle	<b>-339 572</b>	<b>-365 493</b>	<b>-532 850</b>
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	<b>-179 396</b>	<b>47 193</b>	<b>247 089</b>
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	<b>11 093</b>	<b>16 848</b>	<b>24 138</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	/	/	/
Impôts versés	3 655	-2 542	-13 949
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-134 728</b>	<b>-420 411</b>	<b>-308 241</b>
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>-75 503</b>	<b>-348 873</b>	<b>-199 043</b>
<b>Flux liés aux participations</b>	<b>-1 535</b>	<b>-642</b>	<b>-73 543</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-4 717</b>	<b>-1 424</b>	<b>-14 199</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-6 252</b>	<b>-2 066</b>	<b>-87 742</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires</b>	<b>-3 389</b>	<b>-10 522</b>	<b>-11 888</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>			<b>-869</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>-3 389</b>	<b>-10 522</b>	<b>-12 757</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	/	/	/
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>-85 144</b>	<b>-361 461</b>	<b>-299 542</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>101 261</b>	<b>400 803</b>	<b>400 803</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	29 971	25 088	25 088
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	71 290	375 715	375 715
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>16 117</b>	<b>39 342</b>	<b>101 261</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	32 708	28 135	29 971
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-16 591	11 207	71 290
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-85 144</b>	<b>-361 461</b>	<b>-299 542</b>

\* y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

\*\* composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

### Flux liés aux participations

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Groupe s'élève à - 1 535 milliers d'euros portant notamment sur les opérations suivantes :

ACQUISITIONS	CESSIONS
Acquisition de 378 actions de la société RADIAN à hauteur de 20 milliers deuros	Cession de 665 actions de la société SACAM MACHINISME à hauteur de 7 milliers d'euros
Acquisition de 99 591 actions de la société SACAM AVENIR à hauteur de 1 494 milliers d'euros	
Acquisition de 2 469 actions de la société SACAM ASSURANCE CAUTION à hauteur de 26 milliers d'euros	

### **Flux en provenance ou à destination des actionnaires**

Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend :

- le paiement des dividendes versés au porteur de Certificats Coopératifs d'Investissements et Certificats Coopératifs d'Associés à hauteur de 6 649 milliers d'euros,
- le paiement des intérêts aux porteurs de parts sociales à hauteur de 2 614 milliers d'euros,
- les souscriptions de parts sociales pour un montant de 5 674 milliers d'euros.

### **Hausse de la trésorerie liée aux éléments suivants : + 496 millions d'euros en 2009**

- Progression des avances globales de 306 millions d'euros en raison de la mise en place des avances spécifiques CRH, SFEF et Covered Bonds.
- Progression des avances « miroirs » de 169 millions d'euros en corrélation avec celle de notre collecte.
- Augmentation des encours de DAT Carrés bleus pour 16 millions d'euros et des contre dépôts Codevi pour 5 millions d'euros en raison de la progression de la collecte sur les livrets.

### **Baisse de la trésorerie liée aux éléments suivants : - 416 millions d'euros en 2009**

- Remboursement des emprunts en blanc (-30 millions d'euros) et diminution de l'encours d'avances traditionnelles (- 58 millions d'euros).
- Diminution de notre solde de réserves obligatoires pour 2 millions d'euros, le solde de notre compte Banque de France ayant augmenté.
- Progression continue de notre encours de prêts et des décaissements correspondants (-76 millions d'euros)
- Baisse de nos encours d'Ouvertures de Crédits et de Dépôts à Vue créditeurs en raison des effets de la crise économique (- 80 millions d'euros).
- Baisse des encours de Dépôts à Terme de - 170 millions du fait de la baisse des rémunérations proposés sur ce type de placement.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

## 1. Principes et Méthodes applicables dans le groupe

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n°611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle  
La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par le Groupe.
- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions
- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients
- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1263/2008) et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel
- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010

- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## **2. Périmètre de consolidation – parties liées**

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

### **2.1. Évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice**

#### **✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2009**

Aucune société n'est entrée dans le périmètre, soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit par franchissement du seuil de signification ou d'un passage d'un palier de consolidation directe.

#### **✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2009**

Aucune société n'est sortie du périmètre soit par cession, soit par application des seuils de signification ou cessation d'activité.

#### **✓ Changement de dénomination sociale :**

Le Groupe ainsi que les sociétés qui le composent n'ont pas changé de dénomination sociale.

### **2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre**

Il n'y a eu aucune opération externe réalisée au cours du premier semestre 2009.

### **2.3. Les écarts d'acquisition**

Le Groupe n'a réalisé aucune opération, au cours du semestre, générant des écarts d'acquisition.

## **2.4. Parties liées**

Les parties liées à la Caisse Régionale sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse Régionale pour un montant de 49 816 milliers d'euros.

Les Caisses Locales détiennent dans la Caisse Régionale :

- des comptes courants bloqués pour un montant de 14 313 milliers d'euros,
- des comptes ordinaires pour un montant de 38 267 milliers d'euros.

Par principaux dirigeants l'entité comprend l'ensemble des membres du conseil d'administration et des membres du comité de direction.

Il n'y a eu aucune transaction significative conclue avec les parties liées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### 3. Notes relatives au compte de résultat

#### 3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	761	1 100	544
Sur opérations internes au Crédit Agricole	11 381	23 716	14 446
Sur opérations avec la clientèle	157 247	321 853	155 912
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	172	886	215
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	337	838	546
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	5 556	11 170	4 408
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et produits assimilés	375	/	/
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>175 829</b>	<b>359 563</b>	<b>176 071</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-890	-1 116	-529
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-88 827	-219 594	-108 646
Sur opérations avec la clientèle	-5 732	-16 820	-7 495
Actifs financiers disponibles à la vente	/	-1	-12
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Sur dettes représentées par un titre	-8 064	-20 555	-8 632
Sur dettes subordonnées	-431	-869	-434
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-7 106	-10 126	-3 995
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et charges assimilées	/	/	/
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-111 050</b>	<b>-269 081</b>	<b>-129 743</b>

(1) dont 3 107 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2009 contre 5 775 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 2 731 milliers d'euros au 30 juin 2008

(2) dont 3 916 milliers d'euros au 30 juin 2009 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 7 701 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 3 667 milliers d'euros au 30 juin 2008

#### 3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	313	-235	78	651	-402	249	336	-212	124
Sur opérations internes au Crédit Agricole	13 358	-12 345	1 013	24 969	-11 732	13 237	10 840	-4 670	6 170
Sur opérations avec la clientèle	18 241	/	18 241	33 436	/	33 436	15 716	/	15 716
Sur opérations sur titres	/	/	0	/	/	0	/	/	0
Sur opérations de change	47	/	47	123	/	123	59	/	59
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	2 545	-580	1 965	5 124	-1 343	3 781	2 692	-638	2 054
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (1)	34 794	-2 647	32 147	32 898	-4 361	28 537	16 524	-2 125	14 399
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues (1)	1 181	-6	1 175	14 773	-422	14 351	7 560	-245	7 315
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>70 479</b>	<b>-15 813</b>	<b>54 666</b>	<b>111 974</b>	<b>-18 260</b>	<b>93 714</b>	<b>53 727</b>	<b>-7 890</b>	<b>45 837</b>

(1) certaines commissions de prestations de services financiers, jusque là affectées à la rubrique "commissions sur gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyens de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 132 milliers d'euros au titre du 1er semestre 2009, - 11 221 milliers d'euros au 31/12/2008 et - 164 milliers d'euros au 30/06/2008.

Au 30 juin 2009, les revenus tirés de l'activité d'assurance connexe à l'activité des prêts, telle l'Assurance Décès-Invalidité (ADI) ont été transférés de la catégorie « Produits et charges des autres activités » vers la catégorie « Commissions », et notamment sur la ligne « Moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers ». Le montant de ces produits s'élève à 25 584 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et à 12 321 milliers d'euros au 30 juin 2009.



### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	/	/	/
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 134	5 622	2 669
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	123	-996	-716
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	95	229	149
Résultat de la comptabilité de couverture	11	22	2
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 363</b>	<b>4 877</b>	<b>2 104</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30.06.2009		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	/	/	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	/	114	-114
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	114	/	114
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	/	/	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	/	/	<b>11</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	11	/	11
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	/	/	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	3 702	682	3 020
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	682	3 702	-3 020
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	/	/	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>	/	/	<b>0</b>
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>4 509</b>	<b>4 498</b>	<b>11</b>

les variations de juste valeur sur les swaps de couverture sont enregistrées en distinguant les montants bruts de gains ou de pertes générés par chaque position sous-jacente. Cette méthode ne s'applique pas aux instruments couverts.

(en milliers d'euros)	31.12.2008		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>			0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	351		351
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)		351	-351
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			22
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	25	3	22
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>			0
Variations de juste valeur des éléments couverts	5434		5434
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	1602	7036	-5434
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>			0
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>7412</b>	<b>7390</b>	<b>22</b>

(en milliers d'euros)	30.06.2008		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	2	0	2
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	2	0	2
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	3831	3831	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	0	3831	-3831
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	3831	0	3831
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>			
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>3833</b>	<b>3831</b>	<b>2</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	12 329	24 757	23 809
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	-5 572	-222	1 177
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	/	-18	-3
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	/	/	/
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>6 757</b>	<b>24 517</b>	<b>24 983</b>

\* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	/	182	72
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	/	/	/
Autres produits nets de l'activité d'assurance	/	/	/
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	/	/	/
Produits nets des immeubles de placement	-109	-179	-89
Autres produits (charges) nets	-665	25 089	10 979
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>-774</b>	<b>25 092</b>	<b>10 962</b>

Au 30 juin 2009, les revenus tirés de l'activité d'assurance connexe à l'activité des prêts, telle l'Assurance Décès-Invalidité (ADI) ont été transféré de la catégorie « Produits et charges des autres activités » (ligne « autres produits (charges nets) » vers la catégorie « Commissions ». Le montant de ces produits s'élèvent à 25 584 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

### 3.6. Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charges de personnel	38 871	75 062	39 182
Impôts et taxes	2 040	3 397	1 967
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	21 940	43 366	21 567
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>62 851</b>	<b>121 825</b>	<b>62 716</b>

#### Détail des charges de personnel

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Salaires et traitements	22 201	42 077	21 783
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	1 888	4 274	1 955
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	15	1 342	598
Autres charges sociales	8 074	15 327	8 071
Intéressement et participation	4 189	6 830	4 612
Impôts et taxes sur rémunération	2 504	5 212	2 163
<b>Total charges de personnel</b>	<b>38 871</b>	<b>75 062</b>	<b>39 182</b>

### 3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux amortissements	2 672	6 281	3 141
Dotations aux dépréciations	50	47	/
<b>Total</b>	<b>2 722</b>	<b>6 328</b>	<b>3 141</b>

### 3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-65 612</b>	<b>-92 588</b>	<b>-48 737</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	-1 732	/	/
Prêts et créances	-63 460	-86 413	-47 081
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	-4	-29	-29
Engagements par signature	/	-774	-84
Risques et charges	-416	-5 372	-1 543
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>52 025</b>	<b>65 454</b>	<b>36 145</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	/	/	/
Prêts et créances	49 807	60 379	34 560
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	62	45	2
Engagements par signature	52	723	376
Risques et charges	2 104	4 307	1 207
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-13 587</b>	<b>-27 134</b>	<b>-12 592</b>
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	/	/	-258
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-1 541	-141	-78
Récupérations sur prêts et créances amortis	155	626	259
Décotes sur crédits restructurés	-798	/	/
Pertes sur engagements par signature	/	/	/
Autres pertes	/	/	/
<b>Coût du risque</b>	<b>-15 771</b>	<b>-26 649</b>	<b>-12 669</b>

### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>210</b>	<b>124</b>
Plus-values de cession	/	271	124
Moins-values de cession	/	-61	/
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	/	/	/
Moins-values de cession	/	/	/
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>0</b>	<b>210</b>	<b>124</b>

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charge d'impôt courant	11 368	23 887	11 241
Charge d'impôt différé	193	-3 181	-867
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>11 561</b>	<b>20 706</b>	<b>10 374</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/09

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	45 447	34,43%	15 647
Effet des différences permanentes			-4 231
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			721
Effet de l'imposition à taux réduit			-63
Effet des autres éléments			-513
<b>Taux et charge effectif d'impôt</b>		<b>25,44%</b>	<b>11 561</b>

Au 31/12/08

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	84 090	34,43%	28 952
Effet des différences permanentes			-8 343
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			97
Effet des autres éléments			/
<b>Taux et charge effectif d'impôt</b>		<b>24,62%</b>	<b>20 706</b>

Au 30/06/08

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	51 812	34,43%	17 839
Effet des différences permanentes			-7 317
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			-148
Effet des autres éléments			/
<b>Taux et charge effectif d'impôt</b>		<b>20,02%</b>	<b>10 374</b>

### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des gains et pertes comptabilisés de la période, net d'impôts.

(en milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
Variation de juste valeur	/	- 186 103	170	- 185 933	
Transfert en compte de résultat	/	/	/	-	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	-	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part du Groupe)</b>	-	- 186 103	170	- 185 933	/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part minoritaire)</b>	/	/	/	-	/
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (1)</b>	-	- 186 103	170	- 185 933	-

Variation de juste valeur	/	- 321 882	170	- 321 712	
Transfert en compte de résultat	/	122	/	- 122	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	-	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part du Groupe)</b>	-	- 322 004	170	- 321 834	/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part minoritaire)</b>	/	/	/	-	/
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (1)</b>	-	- 322 004	170	- 321 834	-

Variation de juste valeur	/	115 998	/	115 998	
Transfert en compte de résultat	/	4 790	/	4 790	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	-	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)</b>	-	120 788	-	120 788	/
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)</b>	/	/	/	-	/
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)</b>	-	120 788	-	120 788	-

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Montant brut	125 527	- 335 082	- 193 670
Impôt	- 4 739	13 078	7 567
<b>Total net</b>	120 788	- 322 004	- 186 103

## 4. Informations sectorielles

Le Groupe exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités et par zones géographiques.

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 273	3 336
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	/	/
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 273</b>	<b>3 336</b>
<b>Dont Titres prêtés</b>	/	/

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Créances sur les établissements de crédit	/	/
Créances sur la clientèle	/	/
Valeurs reçues en pension	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	<b>346</b>	<b>178</b>
- Effets publics et valeurs assimilées	/	/
- Obligations et autres titres à revenu fixe	346	178
- Actions et autres titres à revenu variable	/	/
Instruments dérivés	<b>927</b>	<b>3 158</b>
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 273</b>	<b>3 336</b>

#### Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

#### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat.

#### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Titres vendus à découvert	/	/
Dettes représentées par un titre	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes envers la clientèle	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	/	/
Instruments dérivés	/	55
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>0</b>	<b>55</b>

#### Passifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

## 5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	288	32	/	288	32	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	261 050	23 951	1 005	276 150	17 294	8 080
Actions et autres titres à revenu variable	6 476	1 528	/	6 436	1 513	1
Titres de participation non consolidés	405 682	13 611	1 790	292 368	13 349	113 307
Créances disponibles à la vente	/	/	/	/	/	/
Créances rattachées	327	/	/	354	/	/
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>673 823</b>	<b>39 122</b>	<b>2 795</b>	<b>575 596</b>	<b>32 188</b>	<b>121 388</b>
<b>Impôts</b>		<b>-9 018</b>	<b>-346</b>		<b>-6 715</b>	<b>-2 782</b>
<b>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)</b>		<b>30 104</b>	<b>2 449</b>		<b>25 473</b>	<b>118 606</b>

## 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	13 114	268
dont comptes ordinaires débiteurs sains	/	/
dont comptes et prêts au jour le jour sains	/	/
Valeurs reçues en pension	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	/	/
Titres non cotés sur un marché actif	/	/
Autres prêts et créances	/	/
<b>Total</b>	<b>13 114</b>	<b>268</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>13 114</b>	<b>268</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires	3 885	75 754
Comptes et avances à terme	142 625	126 713
Prêts subordonnés	28 300	28 300
<b>Total</b>	<b>174 810</b>	<b>230 767</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>7 278</b>	<b>5 879</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>182 088</b>	<b>236 646</b>
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>195 202</b>	<b>236 914</b>



## Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	19 523	30 055
Autres concours à la clientèle	7 187 282	7 098 161
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	41 000	41 000
Titres non cotés sur un marché actif	2 439	2 439
Créances nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Créances nées d'opérations de réassurance	/	/
Avances en comptes courants d'associés	85 946	70 393
Comptes ordinaires débiteurs	50 576	46 660
<b>Total</b>	<b>7 386 766</b>	<b>7 288 708</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>43 961</b>	<b>43 761</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>193 932</b>	<b>183 583</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>7 236 795</b>	<b>7 148 886</b>
Opérations de location financement		
Location financement immobilier	/	/
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées	/	/
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur nette au bilan (1)</b>	<b>7 236 795</b>	<b>7 148 886</b>

(1) dont 365 423 K€ apportés en garantie à Crédit Agricole S.A et 97 199 K€ apportés en garantie à CA Covereds Bonds dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société Française de l'Economie Française (SFEF). Le Groupe conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	30.06.2009					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	/	/	/	/	/	0
Etablissements de crédit	187 924	/	/	/	/	187 924
Institutions non établissements de crédit	520 007	29	/	/	/	520 007
Grandes entreprises	1 553 066	39 778	22 163	13 020	9 934	1 520 969
Clientèle de détail	5 313 693	84 367	67 530	38 302	32 016	5 214 147
<b>Total *</b>	<b>7 574 690</b>	<b>124 174</b>	<b>89 693</b>	<b>51 322</b>	<b>41 950</b>	<b>7 443 047</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						<b>42 247</b>
<b>Dépréciations sur base collective</b>						<b>-53 297</b>
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>7 431 997</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 17 018 milliers d'euros

Les opérations internes au Crédit Agricole s'élèvent à 195 202 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31.12.2008					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	5 131	/	/	/	/	5 131
Etablissements de crédit	231 035	/	/	/	/	231 035
Institutions non établissements de crédit	454 410	/	/	/	/	454 410
Grandes entreprises	1 554 983	32 565	28 174	11 564	9 780	1 517 029
Clientèle de détail	5 274 184	75 574	52 413	36 804	28 701	5 193 070
<b>Total *</b>	<b>7 519 743</b>	<b>108 139</b>	<b>80 587</b>	<b>48 368</b>	<b>38 481</b>	<b>7 400 675</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						40 632
<b>Dépréciations sur base collective</b>						-55 507
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>7 385 800</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 18 152 milliers d'euros

Les opérations internes au Crédit Agricole s'élèvent à 236 914 milliers d'euros

## 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
Créances sur établissements de crédit	/	/	/	/	/	/	0
Créances sur la clientèle	183 583	/	65 180	-54 831	/	/	193 932
dont dépréciations collectives	55 507	/	840	-3 050	/	/	53 297
Opérations de location financement	/	/	/	/	/	/	0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/	/	/	/	0
Actifs financiers disponibles à la vente	1 035	/	1 732	/	/	/	2 767
Autres actifs financiers	137	/	4	-62	/	/	79
<b>Total des dépréciations d'actifs financiers</b>	<b>184 755</b>	<b>0</b>	<b>66 916</b>	<b>-54 893</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>196 778</b>

## 5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	2 350	4 631
dont comptes ordinaires créditeurs	/	/
dont comptes et emprunts au jour le jour	/	/
Valeurs données en pension	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
<b>Sous-total</b>	<b>2 350</b>	<b>4 631</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>102</b>	<b>122</b>
<b>Total</b>	<b>2 452</b>	<b>4 753</b>
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	33 590	/
Comptes et avances à terme	5 634 253	5 251 300
<b>Sous-total</b>	<b>5 667 843</b>	<b>5 251 300</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>41 293</b>	<b>39 156</b>
<b>Total</b>	<b>5 709 136</b>	<b>5 290 456</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 711 588</b>	<b>5 295 209</b>

## Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires créditeurs	982 145	1 067 089
Comptes d'épargne à régime spécial	30 351	30 130
Autres dettes envers la clientèle	97 952	251 681
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Dettes nées d'opérations de réassurance	/	/
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	/	/
<b>Total</b>	<b>1 110 448</b>	<b>1 348 900</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>6 978</b>	<b>5 606</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 117 426</b>	<b>1 354 506</b>

## 5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	877	2 421
Titres du marché interbancaire	/	/
Titres de créances négociables	371 266	554 495
. Émis en France	371 266	554 495
. Émis à l'étranger	/	/
Emprunts obligataires	/	/
Autres dettes représentées par un titre	/	/
<b>Total</b>	<b>372 143</b>	<b>556 916</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>3 816</b>	<b>6 430</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>375 959</b>	<b>563 346</b>
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	20 000	20 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	/	/
Dépôt de garantie à caractère mutuel	/	/
Titres et emprunts participatifs	/	/
<b>Total</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>438</b>	<b>7</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>20 438</b>	<b>20 007</b>

## 5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
Valeur brute	4 016	/	1 080	/	/	/	5 096
Amortissements et dépréciations	-1 474	/	-109	/	/	/	-1 583
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>2 542</b>	<b>0</b>	<b>971</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 513</b>

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

## 5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	137 583	/	6 151	-1 129	/	/	142 605
Créances rattachées (1)	0	/	/	/	/	/	0
Amortissements & Dépréciations (2)	-70 814	/	-2 668	/	/	/	-73 482
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>66 769</b>	<b>0</b>	<b>3 483</b>	<b>-1 129</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69 123</b>
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	14 826	/	4	/	/	/	14 830
Amortissements & Dépréciations	-11 162	/	-54	/	/	/	-11 216
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>3 664</b>	<b>0</b>	<b>-50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 614</b>

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

## 5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
Risques sur les produits épargne logement	16 145	/	/	/	/	/	/	16 145
Risques d'exécution des engagements par signature	2 652	/	/	/	-52	/	/	2 600
Risques opérationnels	9 402	/	65	/	/	/	/	9 467
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	909	/	688	-94	/	/	/	1 503
Litiges divers	14 321	/	412	-101	-1 476	/	/	13 156
Participations	493	/	236	-622	/	/	/	107
Restructurations	0	/	/	/	/	/	/	0
Autres risques	1 214	/	167	-150	-16	/	/	1 215
<b>Provisions</b>	<b>45 136</b>	<b>0</b>	<b>1 568</b>	<b>-967</b>	<b>-1 544</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 193</b>

### Litiges divers

Le Groupe a par ailleurs enregistré :

- des dotations à hauteur de 412 milliers dont 116 milliers d'euros en raison de divers litiges avec des clients,
- des reprises à hauteur de 1 577 milliers d'euros dont 1 482 milliers d'euros en raison de divers litiges avec des clients.

### Participations

Le 1<sup>er</sup> semestre enregistré :

- une dotation de 236 milliers d'euros représentative de l'économie d'impôt réalisée dans le cadre d'opération avec les GIE fiscaux, si l'économie d'impôt est supérieure au montant de l'avance non remboursable mis à la disposition du GIE.
- une reprise de 622 milliers d'euros représentative de l'économie d'impôt réalisé l'année précédente dans le cadre d'opération avec les GIE fiscaux.

**Provision épargne logement :****Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne**

(En milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
<b>Plans d'épargne-logement :</b>	/	/
Ancienneté de moins de 4 ans	/	/
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	881 077	809 025
Ancienneté de plus de 10 ans	376 403	474 685
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>1 257 480</b>	<b>1 283 710</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>440 368</b>	<b>456 966</b>
<b>Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>1 697 848</b>	<b>1 740 676</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009, et hors prime d'état

**Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement**

(En milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement	30 729	28 688
Comptes épargne-logement	152 509	152 359
<b>Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>183 238</b>	<b>181 047</b>

**Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement**

(En milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
<b>Plans d'épargne-logement :</b>	/	/
Ancienneté de moins de 4 ans	/	/
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 395	2 395
Ancienneté de plus de 10 ans	1 933	1 933
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>4 328</b>	<b>4 328</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>11 817</b>	<b>11 817</b>
<b>Total provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>16 145</b>	<b>16 145</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

## 5.10. Capitaux propres

### ►Composition du capital au 30 juin 2009

Au 30 juin 2009, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2009	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 30/06/2009
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	<b>2 277 243</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 277 243</b>
Dont part du Public	1 277 767	/	/	1 277 767
Dont part Crédit Agricole S.A.	999 476	/	/	999 476
Dont part Auto-détenue	/	/	/	0
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	<b>515 730</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>515 730</b>
Dont part du Public	/	/	/	0
Dont part Crédit Agricole S.A.	515 730	/	/	515 730
<b>Parts sociales</b>	<b>3 267 849</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 267 849</b>
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	/	/	3 267 818
Dont 15 administrateurs de la CR	30	/	/	30
Dont Crédit Agricole S.A.	1	/	/	1
<b>TOTAL</b>	<b>6 060 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 060 822</b>

La valeur nominale des actions est de 15,25 euros et le montant du capital est 92 428 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

### ►Distribution

Année de rattachement du dividende	CCI	CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2005	5 807	1 315	677	7 799	1 819	9 618
2006	6 308	1 429	2 727	10 464	1 993	12 457
2007	6 923	1 568	2 797	11 288	2 093	13 381
2008	6 649	1 506	2 614	10 769	2 093	12 862

(En milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A.)
- Par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A.)
- Par les Caisses Locales à ses sociétaires

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses Locales.

## 6. Engagements de financement et de garantie

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 097 004</b>	<b>1 126 833</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	/	/
. Engagements en faveur de la clientèle	1 097 004	1 126 833
Ouverture de crédits confirmés	714 031	701 225
- Ouverture de crédits documentaires	6 965	4 869
- Autres ouvertures de crédits confirmés	707 066	696 356
Autres engagements en faveur de la clientèle	382 973	425 608
<b>Engagements de garantie</b>	<b>411 420</b>	<b>473 018</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	554	846
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	49	/
Autres garanties	505	846
. Engagements d'ordre de la clientèle	410 866	472 172
Cautions immobilières	129 939	163 316
Garanties financières	25 539	26 945
Autres garanties d'ordre de la clientèle	255 388	281 911
Engagements reçus		
<b>Engagements de financement</b>	<b>90</b>	<b>90</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	90	90
. Engagements reçus de la clientèle	/	/
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 662 654</b>	<b>1 615 145</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	144 729	165 124
. Engagements reçus de la clientèle	1 517 925	1 450 021
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	432 162	432 369
Autres garanties reçues	1 085 763	1 017 652

## 7. Reclassements d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

En 2008 et 2009, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine n'a pas reclassé d'actifs financiers en application de cet amendement.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe n'a pas d'actifs et passifs valorisés sur la base de données non observables.

## 9. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Le Groupe n'a pas constaté d'événements postérieurs à la clôture.

## 10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au	% de contrôle		% d'intérêt	
			30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008
CAISSE LOCALE ANTRAIN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUICHEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE L'ILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100



ROUXEL-TANGUY ET ASSOCIES  
ZAC ATALANTE CHAMPEAUX  
2C, ALLEE JACQUES-FRIMOT  
35000 RENNES

ERNST & YOUNG ET AUTRES  
1, PLACE ALFONSE-JOURDAIN  
B.P. 98536  
31685 TOULOUSE CEDEX 6  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Rennes

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 2. Vérification spécifique

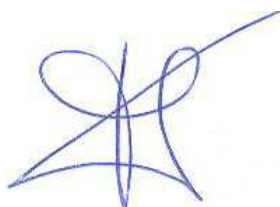
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Toulouse, le 24 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL TANGUY et Associés



Géraldine BLIN

ERNST & YOUNG et Autres



Franck ASTOUX